

**GUIDE DE LA LAÏCITE
ET
MODIFICATION
REGLEMENT
INTERIEUR
CHD**

**Délibération
2024.01**

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

M. Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, membre de droit, représentant la commune de l'établissement

Mme Brigitte DUBOUIS, représentant de la commune de Draguignan, siège de l'établissement principal

M. Bernard BONNABEL, conseiller communautaire, représentant la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon

M. Alain BARALE, conseiller communautaire, représentant la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon

REPRESENTANTS DES PERSONNELS

Mme Martine GOUVEIA, représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

Mme le Dr Magali PELLERREY, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement

M. Serge GARITO, représentant désigné par l'organisation syndicale Force Ouvrière, représentant du Comité Social d'Etablissement

Mme Marie-Lise LEHAY, représentant désigné par l'organisation syndicale Force Ouvrière, représentant du Comité Social d'Etablissement

PERSONNALITES QUALIFIEES

M. le Dr Christian ZUMBO, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme Denise PETIT, président de l'Association jusqu'à la mort accompagner la vie, représentant des usagers désigné par le préfet du département du Var

Mme Viviane CLERC, de l'Association les blouses roses, personnalité qualifiée désignée par le préfet du département du Var

M. le Dr André-François CHAIX, président de l'association CPTS Dracénie Provence Verdon, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'ARS PACA

Mme Christine VILLELONGUE, présidente de l'association « France Dépression », personnalité qualifiée désignée par le préfet du département du Var

ASSISTAIENT A LA SEANCE (avec voix consultative)

M. Nicolas LAMPIRE, directeur départemental adjoint ARS PACA

M. Thierry TAGLIAFERRO, représentant le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. le Dr Jean-Marc MINGUET, président de la Commission Médicale d'Etablissement, vice-président du Directoire

M. Jean-Louis ATOCH, représentant de la Mutuelle Sociale Agricole PACA

Mme Danielle JOURDAN, représentant les familles de personnes accueillies dans l'Unité de Soins de Longue Durée et dans l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes du Malmont

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE

M. Ludovic VOILMY, directeur général

Mme Anaïs AUCLERT-PINCHON, directrice des achats et de la logistique

Mme Aurélie EDEL, directrice des établissements annexes

Mme Armelle ALEXANDRE, coordonnatrice générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

M. Philippe TOBIA, directeur des ressources techniques, biomédicales, travaux et sécurité

M. Nicolas LERAY, directeur des systèmes d'information

M. Florestan PERRET, directeur des affaires médicales, générales et des coopérations

EXCUSES

Mme Christine NICOLETTI, conseiller départemental, représentant du président du Conseil Départemental du Var

M. Sébastien MONIE, représentant le directeur de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dr Willème KACZMAREK, président de la Commission Consultative d'Ethique Clinique

Mme Pascale THEZELAIS, directrice des ressources humaines

M. Adrien LATIL, directeur des affaires financières et de la performance

M. Fabrice BITTAN, représentant la Trésorerie Hospitalière du Var

Vu le Code de la Santé Publique et notamment son article L.6143-1,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Directeur,

Le Conseil de Surveillance,

DECIDE

Après en avoir délibéré,

ARTICLE UNIQUE : d'approuver le guide de la laïcité ainsi que la modification du règlement intérieur du centre hospitalier de la Dracénie.

Fait à DRAGUIGNAN,

Le 22 mars 2024

Pour extrait certifié conforme,

La Président,



Richard STRAMBIO